

**République Française**  
**Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP**  
Département d'Ille-et-Vilaine, Canton de Châteaugiron

**Conseil d'Administration**  
**Séance du samedi 18 mars 2023**

**Extrait du registre des délibérations**

Le dix-huit mars deux mille vingt-trois, à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de DOMLOUP, s'est réuni en la Mairie de DOMLOUP.

**Etaient présents :**

*Membres élus :* Jacky LECHÂBLE Sylviane GUILLOT, Isabelle LHOMME, Goulven DONNIOU, Katell BEUCHER, Catherine GUIBERT, Catherine LAINE,

*Membres nommés :* André LELIEVRE

**Absents excusés :**

*Membres élus :* Viviane SAINT-DENIS

*Membres nommés :* Chantal AUBRÉE (*donne pouvoir à Isabelle LHOMME*), Odette BOUVIER, Valérie HEEN, Isabelle PROTET (*donne pouvoir à Sylviane GUILLOT*).

*Monsieur Jacky LECHÂBLE, Président du CCAS préside la séance.*

*Madame Isabelle LHOMME a été désignée secrétaire de séance.*

\*\*\*\*\*

**2023 : 18/03-03 Approbation du Compte Administratif 2022**

Madame Sylviane GUILLOT, vice-présidente du CCAS, présente le Compte Administratif 2022.

Le Compte Administratif 2022 de Monsieur le Président du Conseil d'Administration étant concordant avec le Compte de Gestion du Centre des Finances Publiques de Vitré, il est proposé au Conseil d'Administration de les approuver.

Avant de procéder au vote, la vice-présidente du CCAS, Madame Sylviane GUILLOT, constate que Monsieur Jacky LECHÂBLE, en sa qualité de Président lors de l'exécution du budget 2022 a quitté la salle.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (Monsieur le Président ne prend pas part au vote), le Conseil d'Administration du CCAS*

- après avoir constaté la concordance du Compte Administratif 2022 avec le Compte de Gestion du Centre des Finances Publique de Vitré, **approuve** ces deux documents.

Fait les dits jour, mois et an.  
Pour extrait certifié conforme.  
**Jacky LECHÂBLE,**  
Président du C.C.A.S.

